

Date de convocation : 20/06/2002

Date d'affichage : 01/07/2002

Séance du Jeudi 27 juin 2002

**Le conseil municipal, régulièrement convoqué en date du 10 mai 2002, s'est réuni en Mairie de ROULANS, le jeudi 16 mai 2002 à 20 heures 30 sous la présidence du Maire,
M. JACQUOT Alain**

Etaient Présents : Tous les conseillers municipaux sauf MICHEL Sylvie qui a donné pouvoir à GARNIER André et ANGUENOT Daniel qui a donné pouvoir à BRIE Gérard.

ORDRE DU JOUR

Bordures de Trottoirs Rue des Aloses

Après exposé du Maire, le conseil municipal, à l'unanimité,

● s'engage à réaliser et à financer les travaux de bordures de trottoirs Rue des Aloses : depuis l'abri-bus jusqu'à la rue du Groseiller pour un montant de 13 174,26 € ht – 15 756,42 € ttc,

● se prononce sur le plan de financement suivant :

. Subvention Département 27 %	3 557,05 €
. Fonds libres communaux	12 199,37 €

● sollicite l'aide financière du Conseil Général.

Bordures de Trottoirs Rue du Collège

Le Maire soumet à l'assemblée le devis pour la pose de trottoirs Rue du Collège d'un coût de 8992,35 € ht (subvention espérée 30 % non déduite). Après discussions, l'assemblée, décide de repousser ces travaux en 2003.

Allée du Cimetière

Le Maire présente au Conseil municipal un projet d'aménagement de l'allée du cimetière (de l'entrée jusqu'au fond) avec décaissement et mise en place de tout venant et graviers pour un coût de 1591,52 € ht.

Après débats, l'assemblée, vu le coût important de cette prestation, décide au préalable de consulter la commission des travaux qui se rendra sur place.

Extension de l'arboretum « A La Chaille » et plantation d'alignement

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal, à l'unanimité :

- s'engage à réaliser et à financer les **travaux d'extension de l'arboretum sis « A La Chaille »** dont le montant s'élève à :

- Fournitures des plants	2 615,09 €
- Plantation	1 000,40 €
- Etiquetage des plants	1 020,17 €
Total HT	4 635,66 €
Tva	650,95 € (à 5,5 et 19,6 %)
Total TTC	5 286,61 €

● se prononce sur le plan de financement suivant :

- Subvention Département 30 %	1 390,70 €
- Fonds libres communaux	3 895,91 €
Total TTC	5 286,61 €

Demande de Subvention

Centre de Loisirs de ROCHE

Le Maire soumet au Conseil Municipal la lettre de la Mairie de ROCHE LEZ BEAUPRE qui propose à la Commune de participer financièrement à leur Centre de Loisirs afin que les quelques familles de ROULANS qui ont fait le choix d'y mettre leurs enfants bénéficient des mêmes conditions tarifaires que celles de Roche ou Novillars (à titre indicatif : participation 2002 : entre 1,3 et 2,1 €/jour et par enfant).

Après débats, le conseil municipal, par 7 voix contre, 5 pour et 3 abstentions, rejette cette demande ; la commune de ROULANS participant déjà de façon importante au Centre de Loisirs de Sechin, dans le cadre du contrat temps libre.

Informations du Maire

Travaux à la station d'épuration

Le Maire informe l'assemblée que des travaux de vidage du bac principal de la station doivent être effectués d'urgence. Le coût, estimé à environ 30 000 F (4570 €) sera imputé au budget d'assainissement – section de fonctionnement.

Projet de Lotissement A Champonot

L'achat des terrains se poursuit et les promesses de vente déjà signées permettent à présent d'envisager ce projet avec certitude. Des contacts ont déjà été pris avec la DDAF pour la partie assainissement et le montage du dossier financier va être étudié en collaboration avec le Receveur Municipal.

Projet de Déchetterie

Le dossier de demande de subvention vient d'être déposé auprès du Conseil Général. Par ailleurs, le Président du SYBERT (Syndicat des Ordures ménagères de BESANCON), qui a visité le site, a émis un favorable, en précisant qu'après attribution de subvention, les travaux

pouvaient être réalisés dans un délai
d'environ 8 mois.